

« Il y a des pluies de printemps délicieuses où le ciel a l'air de pleurer de joie.» Paul-Jean Toulet Les Trois Impostures

La lettre du Maire

Chères Germinoises, Chers Germinois, Mes Chers Administrés.

Par délibération en date du 04 avril 2016, le Conseil municipal a voté le compte administratif 2015 de la commune et son budget pour l'année 2016. Conformément à notre engagement, nous n'avons pas augmenté le taux des taxes locales et ce malgré une baisse des dotations de l'Etat d'un montant de 42 811 euros. Comme l'an passé, j'ai souhaité vous apporter une information précise sur les finances communales. C'est pourquoi, vous trouverez un article détaillé dans les pages 8 à 12 de la gazette. Vous pouvez aussi prendre connaissance du compte-rendu du conseil municipal sur le site internet de notre commune ou dans le panneau d'affichage de la mairie. Pour toute question ou précision, je me tiens toujours à votre entière disposition.

Vous trouverez aussi dans les pages 6 et 7 de notre gazette un article complet sur les travaux en cours. Je tiens juste à préciser que les travaux de réorganisation du stationnement de la rue Saint Fiacre vont commencer très prochainement, tout d'abord par l'enlèvement des bordures sur les trottoirs, puis par le marquage au sol (avec une phase expérimentale).

Dans ce mot du maire, je souhaite plus particulièrement aborder deux sujets. Le financement de nos investissements et, sujet bien plus léger, les animations à venir sur notre commune.

Pour chaque projet, nous recherchons des subventions. Nous travaillons actuellement sur le projet de voierie de l'allée des Noyers dont le budget serait de l'ordre de 500 000 euros. Le département qui vient de finaliser sa politique d'aide aux communes se montre moins généreux qu'auparavant compte tenu des restrictions budgétaires. Les "contrats de voierie" permettant de réaliser des travaux de réfection des rues et des trottoirs sur trois ans avec une aide au financement de 50 % n'existent plus. Les "contrats ruraux" ont été maintenus mais ne financent pas les travaux de voierie.

Notre commune, qui compte moins de 2 000 habitants, ne peut prétendre qu'à une aide au titre du "Fonds d'Aménagement Rural " (FAR). Cette aide peut être demandée tous les ans. Elle représente 50 % du coût des travaux, ces derniers étant plafonnés à 100 000 euros. Une nouvelle réflexion va devoir être engagée par les élus concernant notre projet de l'allée des Noyers (financement par tranche, recours à l'emprunt, projet moins ambitieux avec mutualisation des équipements existants). Une nouvelle réflexion va devoir être engagée pour les travaux de notre église : doit-on les intégrer dans un contrat rural ou maintenir notre demande de subvention au titre du FAR 2016. Nous avons peu de visibilité sur les aides qui peuvent nous être accordées par la Région en raison du changement de majorité intervenue, cette dernière redéfinie aussi sa politique de subvention.

Les beaux jours arrivent. Nous allons avoir plaisir à nous retrouver dans le cadre de différentes animations. Je remercie à nouveau les associations de notre village qui œuvrent pour vous offrir des moments de plaisir et de convivialité.

A la fin de la gazette, vous retrouverez toutes les dates de leurs prochaines manifestations.

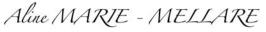
Notre commune souhaite également vous donner quelques rendez-vous. Notre cérémonie du 8 mai sera cette année un peu particulière car nous remettrons aux enfants un blason à fixer sur l'école avec la devise "Liberté, Egalité, Fraternité". C'est un geste symbolique qui revêt, plus que jamais, toute son importance. Nous remettrons aussi ce même jour les médailles du travail.

Notre marché campagnard se tient l'avant dernier dimanche de chaque mois. Le dimanche 22 mai, à partir de 11h30, les membres du conseil municipal invitent tous les nouveaux habitants du village - ayant emménagé depuis le 1er mai 2014- à venir les rencontrer autour d'un verre de l'amitié.

Le 19 juin prochain, la commune souhaite organiser une journée western qui débutera certainement par un défilé costumé. J'espère que vous viendrez vous joindre à nous. Nos amis cavaliers seront les bienvenus.

Notre traditionnelle fête du village se déroulera les 26, 27, 28 et 29 août. Cette année le thème sera les « Années 70». Différentes animations ont été prévues mais nous souhaiterions aussi décorer notre village. Une aide extérieure nous serait précieuse. Alors venez nous rejoindre pour dessiner, peindre, couper, coudre,... nous vous attendons impatiemment.

Restant à votre entière écoute. Bien amicalement.





Sommaire

Lettre du maire 2 à 3 Mairie Infos utiles Travaux 6 et 7 Fnances 8 à 12 PADD Espaces verts 14 et 15 Associations 16 à 18 Calendrier 19 20 Assos. Défi 21 Terroir 22 Recettes

Lairie7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66



mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

	matin	après-midi
lundi	XXX	16h à 18h30
mardi	XXX	XXX
mercredi	10h à 12h	XXX
jeudi	10h à 12h	XXX
vendredi	XXX	16h à 18h30
samedi	10h à 12h	XXX

Permanence du Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h ou sur RDV le mercredi et le samedi de 8h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h ou sur RDV le mercredi et le samedi de 8h à 13h

ATTENTION

La collecte des déchets verts a repris, soit tous les jeudis matins Les sacs sont à déposer la veille au plus tôt, le matin même au mieux. Un maximum de 15 sacs par foyer est autorisé. Les sacs de déchets verts sont à retirer en mairie.

Etat civil

Naissance:

Scarlett Jacqueline Madeleine ANDRE née le 03 mars 2016 à Meaux

Mellie Violette PELAYO-PUILLE AZZOLINI née le 03 avril 2016 à Meaux

Informations utiles

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, à l'école de 14h30 à 15h45 et Place de la Palée de 16h à 18h Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif: 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89.

Il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etudes surveillées

Matin : 7h00 à 8h30 : forfait 2,5 € // de 16h à 16h30 : 1€ // de 16h à 18h00 : forfait 3 €

Soir de 18h00 à 19h00 : forfait 1,80€ - (tel : 01 60 44 04 51)

Etude surveillée de 16h à 16h30 : 0,50€ et de 16h00 à 18h00 : forfait 3,5 €

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant. Centre de loisirs : ouvert le mercredi deux créneaux horaires :

de 11h30 à 14h30 avec repas : 6 € de 11h30 à 19h00 avec repas : 12,30 € de 11h30 à 19h00 sans repas : 9 €

En période de vacances : journée complète 18,80 € ; forfait semaine 65 €

Accueil centre de loisirs vacances de printemps : du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2016

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler au 3939 ou sur internet : www.service-public.fr

Carte nationale d'identité

S'adresser en mairie

Passeport biométrique

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35 Les demandes de passeport ne sont plus traitées en Mairie de Germigny-L'Evêque.

Carte imagine R

La municipalité subventionne l'achat de ce forfait annuel à hauteur de 50 €, scolaires collégiens et lycéens uniquement.

Services bus

Les horaires des cars sont à votre disposition en mairie

en un clic : http://germignyleveque.fr/urbanisme-cadre-de-vie/transports-en-commun/

Pour rejoindre l'aéroport Charles de Gaulle, un service de car STIF prend les voyageurs devant la gare de LIzy sur Ourcq (horaire sur www.transport-idf.com)

SACPA

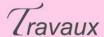
Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie.

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : 1 chapiteau : 230€, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie) - Petites chapiteaux (3mx6m) : 95€ pour l'un et 180€ pour les deux - location de table et de chaises possible, s'adresser en Mairie.

Location de la Salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€ , le Week-end 500€ (caution de 1500€) Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le Week-end 1000€ (caution 1500€)



Cours de l'école de la Pinède

La réfection de la cour de l'école de la Pinède par l'entreprise Wiame pour un montant de 14 880 euros TTC, a été finalisée pendant les vacances de février.

Les écoliers ont retrouvé leur cour de récréation toute pimpante et ils peuvent y jouer et s'y détendre en toute sécurité. Cet été des jeux au sol de type marelle seront peints pour compléter la palette des jeux de récréation.





La toiture de la salle ruelle aux loups

Les travaux de désamiantage et réfection de la toiture de la salle des fêtes ruelle aux loups ont commencé.

Ils sont réalisés par l'entreprise Pro PLUS pour un montant de 37 000 euros TTC.



Les travaux programmés pour l'année 2016

Un abri bus a été mis à disposition par le Conseil Départemental et il sera posé rue Renoir. Le remplacement des abris bus de la rue Saint Fiacre et de la route de Trilport sera effectué sous réverse de l'obtention d'une aide au titre de la réserve parlementaire de Madame la sénatrice Nicole Bricq.

La première phase de déploiement de la fibre optique va commencer dans les boucles de Marne, route de Rézel, Résidence du parc et les cents Arpents.

Cette partie du village a été choisie par Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'entreprise Orange car les lignes y sont enterrées, la pose de la fibre utilise les fourreaux existants.

Dans le vieux village, la problématique est toute autre; en effet les lignes sont installées en aérien; le cable de la fibre optique est plus lourde que le cable internet; il y a donc à changer certaines potences de support avant de procéder à l'installation de la fibre optique.

Le panneau d'information électronique sera en service d'ici la première semaine de juin. Le massif en ciment va être réalisé la semaine du 25 au 29 avril et le panneau sera installé la semaine du 23 mai par l'entreprise LUMIPLAN pour un montant total de 10 428 € TTC (dont 3000 euros de subvention accordée par Monsieur le Député Maire Jean-François COPE)

La troisième et dernière tranche de la reprise en sous-oeuvre de l'école primaire sera faite pendant les grandes vacances. Le montant des travaux est estimé à 80 000€ TTC dont 34 325 € pris en charge par une subvention de la DETR.

La première tranche de la mise en accessibilité commencera au cours du première semestre par le réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie pour un montant de 9 000€ TTC.

L'ancienne cantine accueillera bientôt le centre de loisirs sous réserve de l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

La matérialisation du stationnement de la rue Saint Fiacre va s'opérer dans les jours à venir. L'entreprise Wiame réalisera le marquage pour un montant de 2 000€ TTC.

Dépôts sauvages dans notre commune.

Le cadre bucolique de notre village se voit gâché par des dépôts sauvages de plus en plus fréquents. Ces incivilités réccurentes dégradent notre cadre de vie.

Déchets = dangers

La nuisance n'est pas seulement une atteinte au paysage, les déchets peuvent être dangereux et avoir des conséquences à long terme sur l'écosystème (la flore et la faune).

L'impact sur la santé peut avoir des conséquences dramatiques: des risques de blessures physiques ((bris de verre, ferraille...), production et diffusion de substances pathogènes (acides, composés volatils, hydrocarbures...), ingestion de produits cueillis ou pêchés contaminés.

Ces déchets sont nombreux et se retrouvent invariablement dans ces dépôts sauvages (résidus de peintures et de solvants, piles, batteries, huile de vidange.)

Face à ce fléau grandissant, la vigilance de tous et le sens civique doivent être un rempart actif.



Les finances communales

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 04 avril 2016, a voté le compte administratif 2015 qui retrace l'ensemble des recettes et dépenses effectivement réalisées par la commune sur l'année 2015 et le budget pour l'année 2016.

Voici les éléments :

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - M 14 COMMUNE

Le compte administratif est présenté en comparaison avec le budget unique de l'exercice considéré.

Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

En section de fonctionnement - dépenses 748 642,70 euros - recettes 888 639,14 euros - recettes 133 383,12 euros

L'excédent de fonctionnement de l'exercice est de 139 996,44 euros.

L'excédent d'investissement de l'exercice est de 48 727,40 euros.

Au 31 décembre 2015, le résultat cumulé intégrant le report de l'exercice précédent, soit une somme de 529 807,19 euros en fonctionnement et un besoin de financement de 70 110,57 euros en investissement, est le suivant :

Total des recettes 1 551 829,45 euros

Total des dépenses 903 408,99 euros, soit un excédent de 648 42<mark>0,46 euros qui sera repris au budget unique 2016.</mark>

Au 31 décembre 2014, l'excédent était de 529 807 euros.

La commune s'est donc enrichie d'une somme de 118 613,46 euros.

La Section de fonctionnement du compte administratif :

1/ Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 748 642,70 euros.

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général 285 007,56 euros (budget 310 100 euros)
- charges de personnel et frais assimilés 374 748,13 euros (budget 380 400 euros)
- autres charges de gestion courante 88 655,74 euros (budget 91 200 euros)
- charges exceptionnelles 231,27 euros (budget 1 500 euros).

2/ Les recettes réelles de fonctionnement sont de 888 639,14 euros

Les postes sont les suivants :

- Atténuation de charges 18 841,61 euros (budget 9 300 euros)
- produits des services & du domaine 83 916,77 euros (budget 78 400 euros)
- impôts et taxes 512 335,35 euros (budget 524 798,68 euros)
- dotations et participations 228 489,27 euros (budget 183 433 euros)
- autres produits de gestion courante 11 194,86 euros (budget 12 400 euros)
- produits exceptionnels 33 861,28 euros (budget 500 euros)

Soit un excédent de fonctionnement de l'exercice de 139 996,44 euros.

2) BUDGET UNIQUE 2016 - M 14 COMMUNE

Le budget d'une commune doit être présenté en équilibre, ce qui signifie que chacune des sections doit être présentée et votée en équilibre:

En section de fonctionnement En section d'investissement - dépenses 1 663 241,05 euros - recettes 1 663 241,05 euros - recettes 936 050,70 euros

Total du budget en dépenses et recettes 2 599 291,75 euros.

La Section de fonctionnement du budget :

1/ Les dépenses réelles de fonctionnement sont budgétées pour 788 300 euros (budget précédent 783 200 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante .

- charges à caractère général 304 900 euros (budget précédent 310 100 euros)
- charges de personnel et frais assimilés 389 700 euros (budget précédent 380 400 euros)
- autres charges de gestion courante 89 200 euros (budget précédent 91 200 euros)
- charges exceptionnelles 4 500 euros (budget précédent 1 500 euros).

Dans ce compte, une somme a été prévue au titre des aides de secours que peut être amenée à verser la commission des affaires sociales et solidarité.

Après virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (874 941,05 euros), le total des dépenses de fonctionnement est de 1 663 241,05 euros (budget précédent 1 338 638,87 euros).

2/ Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées pour 1 011 822,68 euros (budget précédent 808 831,68 euros)

Les postes sont les suivants :

- Atténuation de charges 6 300 euros (budget précédent 9 300 euros)
- produits des services & du domaine 81 050 (budget précédent 78 400 euros)
- impôts et taxes 512 510,68 (budget précédent 524 798,68 euros)
- dotations et participations 200 762 euros (budget précédent 183 433 euros)
- autres produits de gestion courante 210 400 euros (budget précédent 12 400 euros). Dans ce compte, figure la somme de 200 000 euros prise sur le budget assainissement.
- produits exceptionnels 800 euros (budget précédent 500 euros)

P.L.U.

Présentation du P.A.D.D.

Le 11 février dernier, lePlan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)a été présenté aux germinois.

Nombre d'entre vous avez fait le déplacement pour découvrir le travail accompli par les élus avec l'aide du cabinet d'urbanisme CDHU.

A la suite d'une présentation du P.A.D.D. sur l'écran de la salle des fêtes, le débat fut ouvert à tous.

Le diaporama est consultable en ligne à la rubrique Urbanisme

http://germignyleveque.fr/urbanisme-cadre-de-vie/plan-local-durbanisme/



Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)



jeudi 11 février 2016 à 20h30 salle des fêtes, allée des Noyers

www.germignyleveque.fr





La Section d'investissement du compte administratif:

1/ Les dépenses réelles d'investissement sont de 84 655,72 euros.

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante

- immobilisations incorporelles 19 638 euros (budget 45 000 euros)
- immobilisations corporelles 65 017,72 euros (budget 456 095,15 euros)

2/ Les recettes réelles d'investissement sont de 133 383,12 euros Les postes sont les suivants:

- subvention d'investissement 9 649,00 euros (budget 0)
- dotation, fonds divers 43 823,55 euros (budget 95 856,28)
- excédents de fonctionnement capitalisés 79 910,57 euros (budget 79 910,57)

Soit un excédent d'investissement de l'exercice de 48 727,40 euros.

Affectation du résultat :

Le résultat de l'exercice 2015 fait ressortir un excédent de 669 803.63 € en fonctionnement.

Il faudra affecter une partie de l'excédent 2015 soit 21 383,17 € au financement des dépenses d'investissement (article 1068), le reste sera repris en section de fonctionnement (article R002) du budget unique 2016, soit 648 420,46 €.

En raison de la dissolution du C.C.A.S. l'affectation du résultat du C.C.A.S. d'un montant de 2 997,91 € se fera sur le budget de la commune au R002, soit un total de 651 418,37 euros

Préalablement au vote du budget, le Conseil municipal a procédé au vote des trois taxes. La décision a été prise de ne pas augmenter les taux :

- Taxe foncière : 11,36 %
- Taxe foncière bâtie: 14,49 %
- Taxe foncière non bâtie : 34,18 %.

Espaces verts

Fleurissement du village

A la fin de l'automne, les cantonniers ont préparé la venue du printemps en plantant des bulbes de variétés diverses et colorées.

En attendant les plantations fleuries de l'été et pour notre plus grand plaisir, tulipes, crocus, jonquilles, narcisses et jacinthes parent de leurs belles couleurs les quatre coins de la commune.







Monument aux morts

Un tapis de pensées sera réalisé pour la cérémonie du 8 mai prochain dans le parterre du monument. Dans le langage des fleurs, les pensées représentent le souvenir et la fidélité.

La bordure grillagée fortement abimée du monument va être changée et remplacée.

Jardin Bossuet

Une plaque sera bientôt posée à l'entrée du Jardin Bossuet. Les parterres seront nettoyés et refleuris.

Pour la détermination des recettes réelles de fonctionnement, il a été tenu compte des nouvelles baisses des dotations de l'Etat, soit un manque à gagner pour notre commune de 42 811 euros.

Les recettes de fonctionnement cumulées après addition du résultat reporté de 651 418,37 euros sont de 1 663 241,05 euros.

La Section d'investissement du budget :

1/ Les dépenses réelles d'investissement sont budgétées pour 914 667,53 euros (budget précédent 661 095,15 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles 40 000 euros (budget précédent 45 000)
- immobilisations corporelles 674 667,53 euros (budget précédent 456 095,15)
- opération d'équipement Voirie parkings allée des Noyers 200 000 euros (budget précédent 160 000)

Les dépenses totales d'investissement cumulées après solde d'exécution négatif reporté (21 383,17 euros) sont de 936 050,70 euros.

2/ Les recettes réelles d'investissement sont budgétées pour 61 109,65 euros (budget précédent 175 766,85 euros)

Les postes budgétés sont les suivants :

- dotation, fonds divers 39 726,48 euros (budget précédent 95 856,28)
- excédents de fonctionnement capitalisés 21 383,17 (budget précédent 79 910,57 euros)

Après virement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 874 941,05 euros, les recettes d'investissement cumulées sont de 936 050,70 euros.

Plantes de nos jardins: attention beautés fatales

Les plantes de nos jardins comprennent de très nombreuses espèces toxiques, voire mortelles pour plusieurs d'entre elles, mais il faut néanmoins savoir que les empoisonnements par contact ou ingestion restent malgré tout très réduits.

Parmi les plus courantes, on trouve le muguet, le laurier rose, l'if....



Le muguet

Le muguet ralentit le rythme cardiaque et provoque également une augmentation de la pression artérielle. L'intoxication est possible quand les quantités absorbées sont trop importantes ou bien qu'il s'agit d'enfants. Toutes les parties de la plante sont toxiques.

L'eau dans laquelle a séjourné le muguet est aussi toxique.

Léa B et Luca R

Le laurier rose

Le laurier rose (qui peut avoir des fleurs blanches, jaunes, rouges,...) est une plante très toxique très répandue dans nos jardins ou sur nos balcons. Les baies et les feuilles sont toxiques et le pollen de ses fleurs est allergisant.

Même si les cas d'intoxication sont rares, la prudence reste de mise surtout chez les enfants.

Le Laurier rose reste cependant une plante magnifique qu'il ne faut surtout pas confondre avec le laurier sauce !

Léa R, Dayron B, Jeffry M et Valentin B





L'if

Toute la plante est toxique, sauf la partie charnue du fruit rouge mais la graine qu'elle contient elle est très toxique! En cas d'ingestion des troubles digestifs, cardiaques, respiratoires et neurologiques peuvent apparaître.

Les feuilles peuvent provoquer des dermites de contact, il faut donc se protéger lorsque l'on taille cet arbuste. Cette plante est également très toxique pour les chiens, les chats, les chevaux ...

Owenns J.

Cet article a été réalisé par les élèves de la classe 5ème segpa du collège de Crouy sur Ourcq. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail.

Le mot des associations

Anciennes mécaniques en balade

Samedi 12 et Dimanche 13 Mars 2016

Début Mars, c'est le rendez-vous incontournable que nous donnons à nos adhérents en leur proposant une première sortie au Salon Champenois de REIMS dont la réputation n'est plus à faire.

Cette année, il y avait encore beaucoup de monde à l'ouverture des portes de ce salon qui regroupe 30.000 m2 d'exposition et qui compte parmi les plus grands salons européens. Le thème retenu était : Voyage dans le 7e art et nous avons pu admirer de très jolies scènes reconstituées comme vous pourrez le constater sur les 2 photos jointes, qui sans aucun doute vous rappelleront des titres de films.





Samedi 19 Mars : AMB faisait LE CIRQUE!

C'est en effet sur ce thème très jovial que nos adhérents se sont retrouvés dans la Salle des Fêtes de GERMIGNY pour faire le CIRQUE, toutes proportions gardées bien entendu. Ce fut une soirée très colorée et très animée car de nombreux inscrits avaient « joué le jeu » en arborant des tenues ou accessoires appropriés, et nous les remercions de nous avoir ainsi aidé à recréer une ambiance digne de la PISTE AUX



La Joyeuse Cordée

L'équipe de la Joyeuse Cordée vous informe de son programme de randonnées pour les prochains mois.



Dates	Parcours	RDV	Repas
2 mai 2016	Provins Aux portes de Provins	8h30	oui
9 mai 2016	Chamoust Friande fontaine	8h30	non
14/15/16 mai 2016	Voyage Le Jura	5h15	église
23 mai 2016	Mareuil les Meaux Les lignières	8h30	non
28 mai 2016	Salle ruelle aux loups	18h30	Chacun amène un plat
30 mai 2016	Missy sur Aisne Fort de Condé + visite	8h30	oui
6 juin 2016	Juilly	8h30	non
13 juin 2016	Ermenonville Tour des étangs	8h30	oui
20 juin 2016	Jouarre La promenade de Péreuse	8h30	non
27 juin 2016	Meaux Le Pâtis	8h30	oui

Roule ma Boule

L'association Roule ma Boule vous donne RDV:

- le 24 avril pour un concours de pétanque en doublette; restauration sur place, au menu: Tartiflette
- le 11 juin pour son traditionnel concours en nocturne.

Concours réservés aux germinois et à leurs proches, non licenciés.

Pour tout renseignement contactez le 06 33 97 85 91

Retrouvez l'équipe de Roule ma Boule sur leur page Facebook:



Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de VARREDDES – GERMIGNY – CONGIS

Rempoissonnement

250 kg de poissons déversés dans l'étang "Michel Pichavant" de Germigny l'Evêque.

A cette occasion la Société de pêche tient à remercier les communes de Germignyl'Evêque et de Varreddes pour leur participation.

Les sponsors : la Sté "PRO PLUS" de Germigny- L'Evêque, le Crédit Agricole, la Sté MC ARBORISTE d'ARMENTIERES, la Sté ALLO PNEU de VARREDDES.

Les bénévoles donnent toujours de leur temps, sans compter, et font que l'Ecole de Pêche encadrée par l'AAPPMA VARREDDES - GERMIGNY-L'EVEQUE - CONGIS connait une grande réussite dans notre département qu'est la Seine et Marne.

Vente de cartes de pêche de l'étang contactez M RABOULIN au 06 09 66 41 18 Encore merci à tous !!







Association Germinoise de Tennis - A.G.T.

L'AGT vous propose l'opération tennis découverte réalisée en partenariat avec la Fédération Française de Tennis, réservée à tous les nouveaux joueurs, permet de bénéficier d'une cotisation de 60 euros pour la période d'avril à fin septembre

Manifestations à venir:

Le tournoi OPEN jeunes se déroule du 15 avril au 01 mai 2016, en catégorie filles et garçons 12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans

L'AGT participe à la Fête du Tennis organisée par la FFT les 28 et 29 mai,

Le tournoi OPEN adultes se déroule du 03 juin au 03 juillet en simple dames et simple hommes (sénior, +35 et + 50) de non classé à 4/6

La fête du club aura lieu le dimanche 03 juillet à l'occasion des finales du tournoi OPEN.

13 équipes représentent le club cette année en championnat et évoluent pour certaines au plus haut niveau départemental.

Nous vous invitons à venir soutenir les joueurs du club les samedis et dimanches de MAI, de très belles parties sont au programme avec des joueurs de seconde série.

Les rendez-vous de la commune

Vous retrouvez ci-dessous les manifestations organisées par la commune pour les prochains mois. Nous esperons vous y retrouver nombreux.

dimanche 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et remise des médailles du travail

dimanche 22 mai: le conseil municipal invite les nouveaux habitants à partager le verre de l'amitié place de la Palée, à partir de 11h30.

dimanche 19 juin: journée Western de nombreuses animations proposées sur le thème du western et de la country.

jeudi 14 juillet: fête nationale cérémonie commémorative au Monument aux Morts

26, 27, 28 et 29 août: Fête du village sur le thème des années 70 avec la fête foraine et le traditionnel feu d'artifice.

Calendrier des manifestations

Bourse aux vêtements	Récré Germinoise	Salle des fêtes	17/04/16
Marché campagnard	Municipalité Ass.Comité des Fêtes	Place de la Palée	17/04/16
Concours de pétanque	Roule ma Boule	Boulodrome de la Pinède	24/04/16
8 mai 1945 Remise médailles du travail	Municipalité	Monument aux Morts	08/05/16
Marché campagnard	Municipalité Ass.Comité des Fêtes	Place de la Palée	22/05/16
Pot d'accueil des nouveaux arrivants	Municipalité	Place de la Palée	22/05/16
Promenade sur la Marne en canoë	Ass.Comité des Fêtes	Place de la Palée	29/05/16
Brocante	Ass.Comité des Fêtes	Place de la Palée	05/06/16
Concours de pétanque en nocturne	Roule ma Boule	Boulodrome de la Pinède	11/06/16
Sortie Théâtre "La Candidate" avec Amanda LEAR	Ass.Comité des Fêtes	RDV Place de la Palée	12/06/16
Exposition de voitures anciennes sur le thème des vacances	A.M.B.	Place de la Palée	24/06/16
Marché campagnard	Municipalité Ass.Comité des Fêtes	Place de la Palée	24/06/16
Fête Nationale	Municipalité	Monument aux Morts	14/07/16
Fête du village	Municipalité	Place de la Palée	Du 26 au 29 / 08/16

Liste des associations

AGT - ASSOCIATION GERMINOISE DE TENNIS

M. Cascales 07 83 12 91 51

M. Blain 06 07 01 16 85

Site internet www.club.fft.fr/tc.germigny-agt

ANCIENNES MECANIQUES EN BALADE

M. Julmy - Président 09 54 03 63 35

M. Daverdin - Trésorier 01 60 09 15 09

ASLV VTT (organisateur de la GERMI'PIAFS)

M. Portier 06 18 57 73 67

LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mme Odile Crépin-Etaix 01 64 33 16 51 / 06 88 04 12 87

JUDO CLUB

M. Jacques Sergent 01 60 25 28 66

LE CHALET EN BOIS (Dessin, peinture)

Mme Goujon 06 84 23 98 48

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil 01 64 33 19 36 / 06 08 92 19 48

Site internet www.musique-bernard-menil.com

LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet 01 64 33 56 01 / 06 22 40 58 80

AAPPMAVGC (Association pour la pêche)

M. Marc Leloup 01 64 34 62 95

ASSOCIATION COMITE DES FETES (Organisation de manifestations)

M. Jacky Rispincelle 01 64 34 83 40

YOGA-ASSOCIATION BIOGAM

Mme Martine Penchèvre 06 71 98 12 42 / 01 60 25 35 11

contact: pench-es-indiablues@wanadoo.fr

ROULE MA BOULE (Pétanque)

M. Michel Uhrik 06 33 97 78 40

LA RECRE GERMINOISE

Mme Dos Santos 01 60 44 03 37 / 06 28 25 90 50

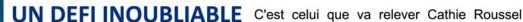
FELL'NESS (Zumba, Step et Renforcement musculaire)

Mme Peggy Moulin 06 78 56 68 06

A.I.G.L.E. (Association de défense des Intérêts des habitants de Germigny-L'Evêque)

Mme Françoise Golab

contact: aigle.germigny@yahoo.fr



3200 km en 57 jours

Le tour de France (jusqu'en Belgique) en courant Pour soutenir et aider des enfants avec Axel et compagnie Et l'ADSEA 77

Départ le 1 er mai 2016 de Condé Sainte Libiaire (77) Arrivée le 26 juin 2016 à Villemareuil (77)

23 avril 2016

Journée Festive - De 9h à 22h

Venez soutenir Cathie

Equi'broc (brocante autour de l'équitation) Concerts: 16h "Boomer" - 18h "Chairdange" Animations: Poneys, Maquillages, Je

Aux Ecuries du Bois D'automne

pour venir en aide aux enfants malades.

CATHIE VA PARCOURIR 3200 KM EN PASSANT PAR PARIS, NANTES, BREST, ET LIÈGE (BELGIQUE) EN 57 JOURS!

L'objectif du défi: récolter des dons

Outre le challenge sportif, Cathie cours dans le but de récolter des dons pour deux associations:

Axel et Compagnie qui aide à la prise en charge onéreuse d'Axel, un enfant autiste, et soutient d'autres enfants autistes.

L'ADSEA 77 qui apporte une aide aux enfants, aux adolescents, et aux adultes handicapés ou en difficulté.

Annonce formation assistante maternelle

Les assistantes maternelles peuvent s'inscrire pour participer à des ateliers de formation. Le plus proche étant Varreddes

- avril le 20 et le 22
- mai le 11 et le 27
- juin le 15 et le 24.

Réservation par mail ram.communautaire@paysdemeaux.fr par tel:01 60 09 74 85 (le matin) ou 01 64 35 07 75 (l'après-midi)

La Mission Locale Nord-est 77 accompagne un public âgé de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire et habitant le Territoire Nord-Est 77.

Sa Mission : Aider les jeunes à résoudre les problèmes liés à leur insertion professionnelle et sociale en assurant un suivi personnaisé autour de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement. La Mission Locale vous accueille du lundi au jeudi entre 9h-12h30 et 13h30-17h30, et le vendredi de 9h à 12H30.

Coordonnées:

Maison de l'Economie et de l'Emploi 12, Boulevard Jean Rose 77105 MEAUX Cedex

Tél.: 01.60.24.77.99 Fax: 01.64.33.53.06



Les produits de notre terroir épisode 8.

La bière

Pour ce dernier épisode de nos produits du terroir, nous avons choisi «la bière». Longtemps considérée comme une boisson moins «noble» que le vin, la bière a le vent en poupe depuis une dizaine d'année. Actuellement, en Seine et Marne, on ne compte pas moins de 7 brasseries artisanales.

Intimement liée aux premières cultures céréalières, la bière est connue depuis 8000 av. J.C. en Mésopotamie. En Egypte que l'on retrouve des fresques décrivant l'activité brassicole. La bière est alors un breuvage d'origine divine. La bière égyptienne est élaborée avec du froment, de l'orge, et des dattes dont le sucre assure la fermentation.





Au Moyen-âge, le brassage de la bière devint l'exclusivité des abbayes. La boisson formait une bonne nourriture liquide et était un moyen préventif contre les épidémies transmises par l'eau non bouillie. Avec l'arrivée des Vikings en Europe, la bière prendra son goût caractéristique, car ils apportèrent avec eux le houblon.

Bière: Boisson alcoolisée obtenue par fermentation de matières glucidiques végétales et d'eau.

De nos jours elle est produite à partir d'eau, de malt (céréales germées, principalement de l'orge, additionnées éventuellement d'autres céréales, du houblon).

C'est l'une des boissons la plus populaire et la plus consommée au monde.

Chaque brasseur élabore sa ou ses recettes qui aboutissent aux différents produits qu'il propose. On peut aussi y ajouter des arômes et des alcools forts.



MEAUX a maintenant sa bière!

En 2014, Ludivine et Sébastien, ingénieurs dans le bâtiment pendant 15 ans, ont changé de vie. Ils ont décidé de devenir brasseurs. Après des travaux dans leurs locaux, et l'installation de leur matériel de brassage, ils sont passés à l'élaboration et au test du produit.

Leur premier brassin sortait en décembre 2015. Ils proposent maintenant une bière blonde titrant 5,6° et une ambrée titrant 5° en bouteilles de 75 et 33 cl.

Vous pouvez retrouver le récit de cette aventure sur leur site internet: http://www.brasseriedemeaux.com/



à lire sans modération



La vraie carbonade flamande (pour 6 personnes)

- thym, laurier, 3 clous de girofle, sel, poivre.
- 6 oignons moyens
- 30 g de beurre doux
- 8 tranches de pain d'épices, 2 c à s de moutarde forte,
- 3 carrés de chocolat noir (71 % ou 85 % de cacao)
- 2 c à s Vergeoise brune (ou cassonade)
- 1 l.de bière blonde ou ambrée.
- 3 c à s de farine, 3 c à s de vinaigre de vin
- 1,5 kg de viande de bœuf (paleron gîte jumeau...)



Découper la viande en tranches épaisses. Eplucher les oignons et les couper en rondelles.

Dans une cocotte, faire dorer la viande dans le beurre fondu. Assaisonner. Ajouter la farine et les oignons. Mélanger et laisser cuire 5 à 10 minutes tout en remuant pour attendrir les oignons sans les colorer.

Ajouter le vinaigre, laisser cuire 5 min. Ajouter la bière, 50cl. d'eau, la vergeoise, le thym, le laurier, les clous de girofle, le chocolat. Porter à ébullition doucement.

Tartiner 6 tranches de pain d'épices de moutarde, les poser sur la préparation, couvrir la cocotte, baisser le feu laisser mijoter 2h45.(le pain d'épice va se dissoudre) Surveiller la cuisson en remuant doucement pour que cela n'attache pas.

Au terme des 2h45 retirer le couvercle, augmenter le feu et faire cuire à découvert en remuant jusqu'à ce que la sauce ait réduit. Faire griller les tranches de pain d'épices restantes, les couper en morceaux et les disposer sur la carbonade.

Servir avec des petites pommes de terre vapeur ou des frites maison.



Summer Beer

- 20 ml de concentré de limonade
- 20 ml de jus d'orange pressé
- 20 ml de vodka
- 1 bière

Placez la limonade dans un récipient, puis versez le jus d'orange et la vodka. Incorporez doucement la bière, tout en mélangeant. Versez la boisson obtenue sur un lit de glaçons, et dégustez!

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Responsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

Conception et réalisation : Commission communication

Rédaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm

Tirage: 590 exemplaires



Pour vous informer:

www.germignyleveque.fr
Pour nous suivre, la page facebook :

https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque

Pour nous écrire:

mairie.germigny-leve que@wan adoo.fr



Pour lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple http://www.flashcode.fr/